



## Le coronavirus laisse de profondes traces

Ses effets sur  
l'industrie Page 3A  
la politique Page 4A  
les revenus Page 6A

## Drame de l'amiante :

Interdite depuis 30 ans, et toujours d'actualité. Page 10A

## L'industrie sur la brèche

La crise du coronavirus malmène l'industrie.

En pleine crise du coronavirus, des entreprises industrielles annoncent des licenciements collectifs. Alors qu'au fond elles devraient garantir les emplois, grâce aux milliards de la Confédération (p. 3). Ce n'est pas tout: pratiquement un million de personnes se trouvent au chômage partiel et ne reçoivent que 80% de leur salaire usuel. Ce que cela implique pour les employé-e-s d'une branche à bas salaires, et pourquoi les riches profitent de la crise (p. 6). Dans la crise du coronavirus, le Tessin a toujours eu une longueur d'avance sur le reste de la Suisse. Les Officine à Bellinzona ont joué un rôle de pionnier – bilan après la vague (p. 4). À lire également: bien que l'amiante soit interdite depuis 30 ans en Suisse, plus de 100 personnes y meurent chaque année d'un cancer provoqué par l'amiante (p. 10). Enfin, le chef du secteur Industrie d'Unia pendant de longues années s'en va. Ce que Corrado Pardini a fait pour l'industrie, et pourquoi son départ constitue une lourde perte. (p. 2)

## IMPRESSIONS

**Édité par** Syndicat Unia, Secteur industrie Weltpoststrasse 20, 3000 Berne 15  
**Responsabilité** Manuel Wyss  
**Rédaction et Design** komform GmbH, Künzistrasse 161, 3097 Liebefeld  
**Annonces** teresa.matteo@unia.ch  
**Photos** Shutterstock (p. 1, 9, 10), Wikipedia (p. 3), CFF Officine Bellinzona (p. 4-5), Unia (p. 7) komform (autres).

**Traduction** Sylvain Bauhofer (français), Monica Tomassoni (italien), Scott Translations (anglais).  
**Input Industrie** Le journal pour les membres syndiqués de l'industrie paraît quatre fois par année. Tirage: 45 000 exemplaires. Le prix de vente est compris dans la cotisation de membre. Des abonnements à l'année (à 20 CHF) de même que des numéros individuels (à 5 CHF) peuvent être commandés auprès de l'éditeur.

16 septembre 2020

© 2020 komform (www.komform.ch)

**UNIA**

# Départ de Corrado Pardini

*Chef de l'industrie d'Unia pendant de longues années, Corrado Pardini a beaucoup fait avancer la cause des salarié-e-s. Il a décidé de relever de nouveaux défis.*



Il a déjà consacré plus de la moitié de sa vie au syndicalisme et travaillait depuis 2005 dans le secteur Industrie d'Unia. D'abord comme responsable de branche de l'industrie chimique et pharmaceutique, puis dès 2008 comme responsable de branche de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) et chef de toute l'industrie. «Corrado Pardini est le syndicaliste le plus influent de l'industrie suisse», disait à son propos Paul Rechsteiner, lui-même longtemps président de l'Union syndicale suisse.

Aux négociations sur les nouvelles conventions collectives de travail (CCT), Corrado Pardini a usé de façon exemplaire de son influence, dans l'intérêt des salarié-e-s de l'industrie.

■ En 2007 il améliore substantiellement, comme responsable de la délégation syndicale, la CCT de l'industrie chimique et pharmaceutique bâloise, obtenant plus de vacances et une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

■ Son exploit remonte à 2013: pour la première fois, des salaires minimums font leur entrée dans la CCT MEM, la plus ancienne et la principale CCT de l'industrie suisse.

Pardini et sa délégation parviennent en 2017 à renforcer encore les salaires minimums dans la CCT MEM, et à y ancrer la passerelle MEM, formation diplômante pour adultes – afin de remédier à la pénurie de personnel qualifié tout en évitant aux seniors de tomber au chômage.

Corrado Pardini a complété son travail syndi-

cal par une fructueuse activité parlementaire. Conseiller national de 2011 à 2019, il siège dans des commissions en vue, comme la Commission de l'économie et des redevances (CER). Il saura régulièrement trouver des majorités pour renforcer la protection des travailleurs en Suisse. Il est notamment intervenu avec succès contre un assouplissement des dispositions de la loi sur le travail relatives à la durée du travail, ou pour une rente-pont au profit des salarié-e-s de 58 ans révolus.

Corrado Pardini laissera un grand vide au secteur Industrie d'Unia et au Conseil national. Il ne quitte pas pour autant le mouvement syndical. Il préside en effet, sur mandat d'Unia, les conseils d'administration de l'hôtel Bern et de l'hôtel Freienhof, et représente les syndicats au Conseil de la Suva et au conseil d'administration de la Poste suisse.

Sa succession sera assurée à titre intérimaire par Vania Alleva, présidente d'Unia. Au nom de tout le secteur de l'industrie, elle remercie Corrado Pardini de son engagement exceptionnel et de longue durée pour les travailleur-e-s de l'industrie. Les délégué-e-s du secteur Industrie désigneront son ou sa successeur(e) à leur assemblée du 11 décembre 2020. Le syndicat prendra officiellement congé de Corrado Pardini au prochain congrès ordinaire, prévu en été 2021. ■

# Des licenciements malgré les milliards accordés par la Confédération

*Toujours plus d'entreprises industrielles procèdent à des licenciements collectifs, en pleine crise du coronavirus. Unia s'engage pour des solutions équitables en faveur des salarié-e-s, et invite à repenser la politique industrielle de la Suisse.*

La crise du coronavirus, avec les difficultés de planification et le ralentissement des exportations qui s'ensuivent, met l'industrie à rude épreuve. Une vague de licenciements s'est abattue sur le pays, alors même que la Confédération rend possible aux entreprises le chômage partiel et garantit 60 milliards d'aides étatiques en vue du maintien des emplois et du versement des salaires.

## Le coronavirus comme prétexte

Unia critique les suppressions d'emplois, notamment dans des entreprises aussi solides que Sulzer et Schindler, qui auraient les moyens financiers de renoncer à des licenciements. Il est scandaleux qu'après avoir accordé en avril 2020 – au plus fort de la crise du coronavirus – des dividendes à leurs actionnaires, Sulzer et Schindler suppriment des emplois à grande échelle. La crise du coronavirus ne doit pas servir de prétexte pour maximiser les bénéfices au détriment du personnel.

## Combats d'Unia pour sauver les emplois

En tant que partenaire social, Unia s'engage dans la procédure de consultation pour le maintien de tous les postes de travail. Il s'agit d'éviter par tous les moyens que des employé-e-s ne tombent au chômage dans la situation actuelle – la recherche d'un nouvel emploi étant bien plus difficile qu'avant la crise du coronavirus. Là où des licenciements s'avèrent inévitables, de bonnes solutions pour la suite doivent être trouvées. En voici trois exemples:

**Mikron Machining, Agno (TI):** 110 licenciements étaient annoncés. Avec l'aide d'Unia Ticino, ils ont été ramenés à 47 licenciements et à une réduction de la durée du travail pour 57 personnes, et un plan social a été négocié.

**Lantal, entreprise textile, Langenthal et Melchnau (LU):** Il était prévu de remercier 75 employé-e-s, soit 30% de l'effectif. L'engagement du personnel, de la commission du personnel et d'Unia durant la procédure de consultation a permis de sauver 20 emplois. Les représentants des travailleurs ont négocié un plan social pour les 55 personnes licenciées.



**Baumann Federn AG, Ermenswil (SG):** la suppression de 65 emplois a été annoncée. La direction cherche à réduire le nombre de licenciements par le biais de préretraites et d'autres mesures encore. La procédure de consultation se poursuit avec le personnel et avec Unia comme partenaire social.

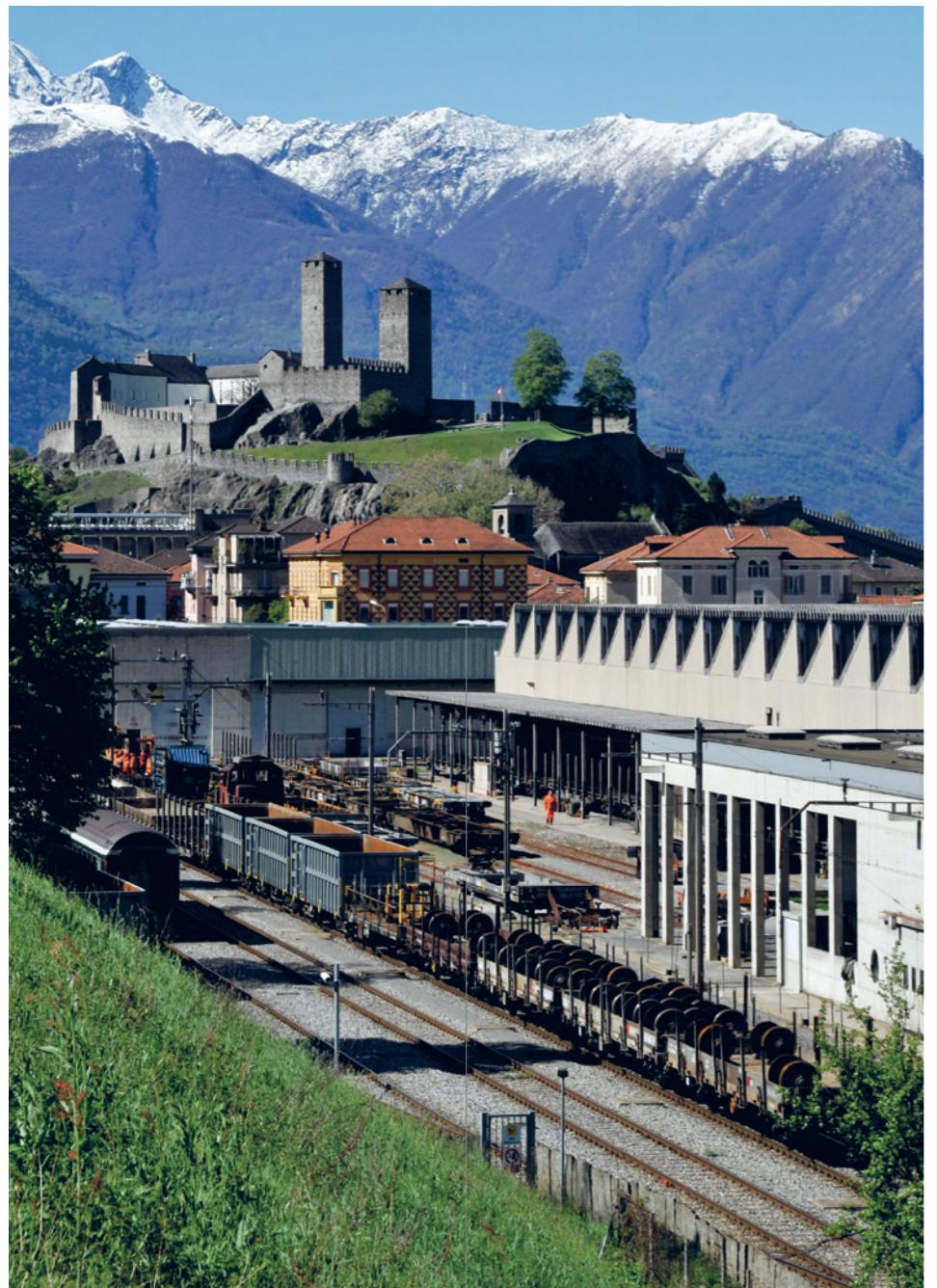
**Nécessité d'un changement de paradigme**  
 Les licenciements collectifs confirment une nouvelle fois l'importance pour la Suisse, nation industrielle, d'un ambitieux programme conjoncturel et d'une véritable politique industrielle. L'industrie génère plus de 20% du produit intérieur brut de la Suisse et apporte ainsi une contribution trois fois plus élevée que les banques à la prospérité helvétique. D'où la nécessité d'investissements rapides et massifs dans la reconversion écosociale de ce pays, afin que son industrie ressorte autant que possible intacte de la crise de l'économie mondiale due au coronavirus. La quête du profit à court terme des banques et des actionnaires est fatale, quand des emplois et des vies humaines sont en jeu. Tant les entreprises que la Confédération ont aujourd'hui un rôle à jouer – les licenciements collectifs ne sauraient être une solution acceptable. ■

## Revendications d'Unia axées sur une politique industrielle forte:

- mise en place d'un fonds de production pour la reconversion écosociale de la Suisse
- des investissements ciblés dans la formation et le perfectionnement
- de meilleures structures de sauvegarde en cas de licenciements
- pour les PME: des investissements dans le transfert du savoir-faire entre la recherche fondamentale et la production, via Innosuisse

# Le Tessin, pionnier face au corona

Lors de la crise du coronavirus, le Tessin a toujours eu une longueur d'avance sur le reste de la Suisse. Les Officine à Bellinzona ont fait œuvre de pionnier. Bilan de la première vague.



## Phase I:

### Retards à la Confédération

Le premier cas helvétique de coronavirus est officiellement confirmé le 25 février au Tessin. Pendant ce temps, le nombre de personnes infectées au COVID-19 en Italie du Nord prend l'ascenseur. Les dernières nouvelles et les photos d'hôpitaux bondés, de médecins épuisés et d'évacuation nocturne de cadavres font le tour du monde. Le Tessin est en état d'alarme. Des plans de protection sont élaborés à la hâte, les capacités d'accueil des hôpitaux sont augmentées, des interdictions de rassemblement prononcées, et il est question de fermer les frontières et les écoles. Au début, la Confédération tarde à réagir. Plus tard, elle reprendra presque tout ce qu'a fait le Tessin. Stefano Rebozzi, expert en santé et sécurité au travail aux ateliers CFF de Bellinzona, connaît bien ce rôle de pionnier: «Le Tessin a été le premier canton à ressentir les effets du COVID-19. On en a fait l'expérience aux Officine. Nous avons dû rapidement réagir et assumer des responsabilités. Les autres ateliers CFF ont eu davantage de temps pour se préparer.»

## Phase II:

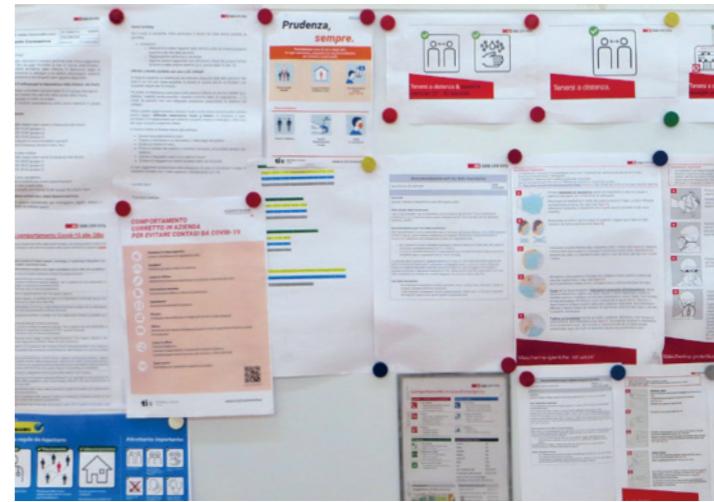
### Tout le monde s'y met

En réponse à la hausse du nombre de cas dans toute la Suisse, le Conseil fédéral déclare le 13 mars l'état de situation extraordinaire et édicte des ordonnances urgentes: les employeurs de l'industrie sont tenus de respecter les recommandations de l'OFSP sur les prescriptions d'hygiène et la distance sociale. Les représentant-e-s du personnel d'Unia font de leur mieux pour protéger à temps la santé de leurs

De nombreuses professions, dont chacune exige des mesures spécifiques face au coronavirus, sont représentées aux ateliers CFF de Bellinzona.



Rien ne se fait sans masque de protection: 3000 masques sont distribués chaque semaine aux Officine.



Les mesures de protection contre le coronavirus sont communiquées par divers canaux. Au début de la crise notamment, il n'était pas toujours aisément d'y voir clair.

collègues. Aux Officine, en dehors du personnel de production, tout le monde fait du télétravail, les mesures d'hygiène sont suivies à la lettre et le nombre de personnes présentes dans les divers ateliers est limité. Stefano Rebozzi se félicite de la bonne collaboration avec l'état-major de crise actif aux niveaux opérationnel et stratégique, dont font partie la direction, les syndicats, la commission du personnel et les coordinateurs de la sécurité. Il en est certain: «Ce n'est qu'ainsi que nous avons réussi à mettre en œuvre les nombreuses mesures au niveau organisationnel, technique et personnel, à les vérifier et à les adapter en permanence.»

## Phase III:

### Le Tessin donne le ton

Le 22 mars, le Conseil d'Etat tessinois va plus loin en décrétant la fermeture provisoire de toutes les industries afin de freiner la propagation du virus au Tessin. De telles mesures unilatérales ne sont pas conformes au droit fédéral, réplique le Département fédéral de la justice à Berne. Or le Conseil d'Etat tessinois reste imperturbable. Unia approuve la fermeture des usines: la santé du personnel prime sur les intérêts économiques. Les ateliers CFF réduisent eux aussi leur activité, tout en garantissant la maintenance du matériel roulant aux fins de l'approvisionnement du pays en marchandises.

Après des pourparlers avec des représentants tessinois, le Conseil fédéral finit par autoriser rétroactivement le Tessin à ordonner

dans certaines branches des fermetures d'entreprises ou des restrictions d'exploitation. Il promet par ailleurs au canton des indemnités de chômage partiel. Le 5 avril, le médecin cantonal tessinois Giorgio Merlani annonce pour la première fois une légère accalmie de la situation.

## Phase IV:

### Assouplissements par étapes

Aux ateliers CFF également, les mesures de protection portent leurs fruits. D'où le soulagement bien réel de Stefano Rebozzi: «Au début de la crise, le stress et la charge de travail étaient extrêmes.» La prudence reste de mise et

nous devons suivre scrupuleusement les mesures de protection – mais Stefano Rebozzi ne craint pas une seconde vague. Il est formel: «au cas où les infections repartiraient à la hausse, il ne faudra pas repartir de zéro. Nous sommes entre-temps bien préparés et les mesures à mettre en place sont connues. C'est très rassurant.» ■

## i Cinq leçons utiles pour la gestion du coronavirus

- **Mécanisme de crise:** une étroite collaboration entre les syndicats, le patronat et le canton facilite la gestion de crise.
- **Travail de base:** avec le soutien d'Unia, les représentant-e-s du personnel et les coordinateurs/-trices de la sécurité (CoSec) jouent un rôle-clé pour protéger la santé du personnel des entreprises de l'industrie.
- **Ressources:** les CoSec seront libérés de leurs autres tâches en temps de crise.
- **Participation:** les commissions du personnel (CoPe) ont leur mot à dire sur les questions de sécurité au travail et de protection des salarié-e-s. L'intégration des CoPe dans l'état-major de crise est obligatoire.
- **Matériel de protection:** il faut toujours disposer de masques, de gants à usage unique et de désinfectant en quantités suffisantes.

À la fin du mois de mars, au plus fort de la première vague de coronavirus ayant déferlé sur le Tessin,

## 415 personnes

étaient hospitalisées à cause du virus, dont 75 aux soins intensifs.

En moyenne, on déplorait

## 120 à 150 nouvelles infections

par jour – et 10 à 15 décès.

À l'heure actuelle, le Tessin n'enregistre plus qu'un petit nombre de nouvelles infections.

# Creusement du fossé entre riches et pauvres

*La crise du coronavirus exacerbe les inégalités économiques en Suisse. Les syndicats redoutent une catastrophe sociale.*

**E**n période de crise, les plus faibles d'une société sont les plus malmenés. Le coronavirus le confirme encore. Les personnes défavorisées d'un point de vue financier et social ont vu leur situation empirer – alors que les riches profitent de la crise. Unia appelle de ses voeux un train de mesures urgentes pour remédier aux inégalités économiques croissantes.

## 1. Plus de solidarité:

### Ne pas faire payer la facture aux travailleurs/-euses

Le chômage partiel touche surtout les branches à très bas salaires. En outre, le risque de licenciement est plus élevé dans ces branches – tout comme le risque d'infection au COVID-19 dans le cadre professionnel. Comme la Banque nationale suisse (BNS) inonde le marché de liquidités et maintient les taux d'intérêt à un bas niveau, le prix des valeurs patrimoniales (actions, immeubles, etc.) augmente au profit des actionnaires et des riches. Par contre, les personnes qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts ne profitent pas du cours élevé des actions, des crédits bon marché ou des plans de sauvetage étatiques. Elles auraient besoin d'une aide à bas seuil. Une entreprise confrontée à des problèmes de trésorerie obtiendra un crédit garanti par la Confédération – mais pas une famille à bas revenu. Alors même qu'une baisse de salaire de 20 % n'est guère supportable financièrement pour beaucoup de personnes. À plus forte raison si le salaire est déjà bas en temps normal.

## 2. Stopper la tendance baissière:

### Réduire les primes des caisses-maladie et soutenir le pouvoir d'achat

La situation sur le marché du travail est tendue, et des licenciements sont à redouter. Il est à craindre que la pauvreté se répande en Suisse, à cause du ralentissement économique. Or quiconque perd son emploi subit une baisse de revenu. Il en résulte une diminution de la consommation, qui cause du tort à l'économie et peut aboutir à d'autres licenciements. Afin d'endiguer cette spirale négative, il faut prévenir les suppressions d'emplois et renforcer le pouvoir d'achat. Les entreprises doivent assumer leur responsabilité sociale et maintenir les emplois. Il faut encore des baisses des primes des caisses-maladie, qui engloutissent une part importante du revenu des ménages, ainsi qu'une indemnisation à 100 % de la perte de salaire pour tous les revenus inférieurs à 5000 francs.

## 3. Revaloriser les professions essentielles:

### Les applaudissements ne suffisent pas

La crise du coronavirus montre à quel point la société dépend de centaines de milliers de petites mains mal payées – dans les soins, la vente, la logistique ou le nettoyage. Unia appelle à revaloriser ces professions d'importance systémique. Il faut introduire partout

des CCT déclarées de force obligatoire, avec des conditions de travail et de salaire décentes, qui suffisent pour vivre. Après les applaudissements, il est urgent d'agir, sous forme d'augmentations de salaire.

## 4. Prévenir la détresse sociale et la pauvreté:

### Protection des plus faibles

Le message du Conseil fédéral au début de la crise du coronavirus était clair: « Nous ne laissons personne de côté. Nous veillons sur vous. » Cette déclaration doit aussi s'appliquer aux plus faibles de la société, qui ne peuvent prétendre ni aux prestations de l'assurance-chômage, ni aux allocations pour perte de gain. Il importe que la Confédération et les cantons veillent, avec un fonds de transition, à accorder sa protection sociale et économique aux groupes de personnes exclues jusqu'à de ses mesures de soutien. ■

## L'appel d'Unia au Conseil fédéral: 80 %, ça ne suffit pas pour vivre

Dans un appel au Conseil fédéral, Unia demande à ce que les salaires jusqu'à 5000 francs soient indemnisés à 100 % en cas de chômage partiel, et à ce qu'il n'y ait pas de licenciement lié au coronavirus. Ces derniers mois, plus de 20 000 travailleuses et travailleurs ont signé cet appel remis le 20 août au Conseil fédéral. Une sortie de crise solidaire est nécessaire – et possible.



Pierre-Yves Maillard, président de l'USS et Vania Alleva, présidente d'Unia, remettent au Conseil fédéral l'appel à plus de solidarité dans la crise du coronavirus, signé par plus de 20 000 personnes.

## 1700 francs de moins dans le portemonnaie

En Suisse, les revenus et le pouvoir d'achat pâtissent de la pandémie de coronavirus. Selon une récente étude BAK, le revenu disponible par habitant se contractera de 2,5 % en moyenne – soit de 1700 francs en 2020. Outre les pertes d'emplois subies, le chômage partiel grève les budgets. L'hôtellerie-restaurant, le tourisme et le secteur événementiel ne sont pas seuls touchés. Des licenciements sont à prévoir dans l'industrie, dans les services aux personnes et ponctuellement dans les transports publics.

## « Millionnaires pour l'humanité »

Pendant que des milliers de personnes craignent pour leur emploi, voire sont déjà au chômage à cause de la crise du coronavirus, d'autres réalisent des affaires florissantes. Quelques dizaines de grandes fortunes ont réalisé l'absurdité de cette situation et fondé le mouvement « Millionaires for Humanity ». Il s'agit d'un appel à taxer davantage les riches. Afin de financer les programmes gouvernementaux rendus nécessaires par la crise du coronavirus. Parmi les cosignataires figurent Abigail Disney, héritière de l'empire Walt Disney. Dans leur lettre ouverte, on lit ceci: « Nous soussignés, millionnaires et milliardaires, appelons les gouvernements à augmenter les taxes de gens comme nous. Immédiatement, substantiellement et de manière permanente. »

## Nouveau creusement des écarts salariaux

Quand on a un bas salaire, il faut désormais travailler presque un an pour gagner l'équivalent d'un gros salaire mensuel.

+ 48 %



→ + 17 %

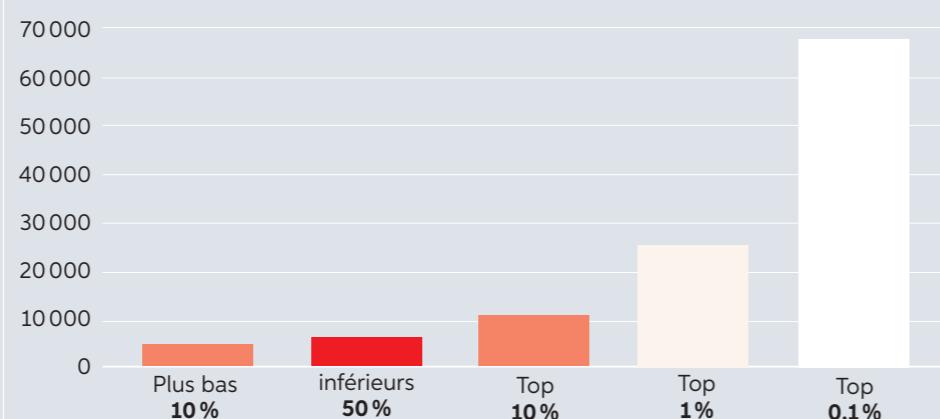


### Envol des hauts salaires et stagnation des bas salaires

Entre 1996 et 2018, les salaires horaires du centile supérieur (les 1% les mieux payés) ont bondi de 48%, alors que les salaires horaires du décile inférieur (les 10% les moins bien payés) n'ont augmenté que de 17%.

(Secteur privé, données corrigées des prix)

#### Salaire mensuel



#### Pour en savoir plus:

Rapport sur la répartition 2020 de l'USS (en allemand avec une introduction en français): [bit.ly/3grMGzK](http://bit.ly/3grMGzK)

Alors que la productivité s'améliore, les salaires piétinent. Ce constat vaut au moins pour les bas et moyens revenus. Car d'autres lois s'appliquent aux gros salaires. Plus la productivité de l'économie nationale augmente, et plus ils prennent l'ascenseur. Depuis 1996, la productivité de l'économie dans son ensemble a enregistré une hausse de 27%, contre 50% pour les salaires les plus élevés. Rien d'étonnant à ce que la répartition des revenus se soit fortement détériorée en Suisse depuis 20 ans. Beaucoup de managers et de cadres ont surtout pensé à eux. Les très bas salaires ont néanmoins aussi progressé

— comme le confirment les comparaisons avec d'autres pays d'Europe — grâce aux campagnes syndicales en faveur des salaires minimums ainsi qu'aux avancées obtenues dans les CCT. Il n'en reste pas moins qu'en Suisse, près de 10% des salarié-e-s ont un emploi leur rapportant moins de 4200 francs, et que les écarts entre les bas salaires et les hauts salaires demeurent élevés. Quand on a un bas salaire, il faut travailler dix fois plus longtemps pour gagner l'équivalent du pourcentage d'employé-e-s les mieux payés. ■



## 13 milliards en un jour

Toujours plus riche, malgré le coronavirus



### Assez rigolé:

Du gaz hilarant valaisan affecte le bilan climatique de la Suisse

Une fuite détectée chez Lonza SA à Viège est à l'origine de 1% des émissions de gaz à effet de serre de la Suisse. Le fournisseur de l'industrie pharmaceutique Lonza fabrique sur son site de Viège la vitamine niacine. Et libère impunément du gaz hilarant en grandes quantités. Or si ce sous-produit n'a pas d'effet sur la santé, ses retombées climatiques sont préoccupantes: son effet de serre est 300 fois plus puissant que celui du CO<sub>2</sub>. Au total, la Lonza a ainsi rejeté dans l'air, chaque année, 600 000 tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub>. Soit quelque 1% des émissions de gaz à effet de serre de la Suisse. La Lonza s'est engagée à installer d'ici à fin 2021 un catalyseur pour réduire ses émissions d'au moins 98%. Il lui en coûtera 12 millions de francs. La facture sera salée pour l'Etat suisse aussi. Car pour respecter les objectifs climatiques du Protocole de Kyoto, il lui faudra faire l'acquisition de certificats d'émission étrangers. ■

(Source: Bloomberg.com)

## Les employé-e-s de Novartis resteront à la maison — s'ils le veulent

Au niveau mondial, 110 000 employé-e-s de Novartis pourront choisir de faire à l'avenir du télé-travail, dans la mesure où cela leur convient. Le géant pharmaceutique réalisera ainsi d'importantes économies.

Novartis a été l'un des premiers employeurs de Suisse à autoriser ses collaborateurs-trices à travailler depuis chez eux, après la crise du coronavirus. En ce moment, 20% seulement des employé-e-s de bureau occupent leur poste de travail à son siège bâlois. La présence physique est par contre requise dans les laboratoires et sur les sites de production. Quant aux réunions, la plupart ont lieu sous forme de vidéoconférences, le nombre de participants aux séances ayant été limité. Le moment venu, les employé-e-s n'auront qu'à signaler à leurs supérieurs quand ils ou elles souhaitent travailler depuis où. Une telle décision n'est évidemment pas complètement désintéressée: Vas Narasimhan, le patron de Novartis, entend louer dès 2021 à des entreprises tierces les surfaces de bureaux libérées sur l'immense campus de Bâle. ■





# Amiante – la « fibre miracle » qui tue

L'amiante a beau être interdite depuis 30 ans en Suisse, elle continue de faire des victimes. La main-d'œuvre de l'industrie lui paie un lourd tribut.

Le 1<sup>er</sup> mars 1990, la Suisse interdisait la fabrication et l'utilisation de fibres d'amiante. L'interdiction a constitué une étape majeure dans la lutte syndicale pour mettre fin à la tragédie de l'amiante – ce qui n'allait pas de soi. D'autant moins que l'entreprise Eternit SA, un des principaux fabricants de produits à base d'amiante, était implantée dans le canton de Glaris.

## Jadis « fibre miracle », entre-temps facteur de décès

30 ans après son interdiction, la problématique de l'amiante n'est toujours pas réglée – bien au contraire. Chaque année, plus de 120 personnes meurent en Suisse des suites du cancer de l'amiante, et leur nombre augmente. En effet, la maladie ne se déclenche le plus souvent que 15 à 40 ans après l'inhalation des fibres. C'est ce qui est arrivé à Marco Meroni qui,

## Pour en savoir plus:

Service de soutien psychologique de la fondation EFA: ce Care-Service est accessible à tout le monde, indépendamment de la forme de maladie de l'amiante – y compris aux proches et à quiconque craint d'être entré en contact avec de l'amiante.  
[www.fondation-efa.ch](http://www.fondation-efa.ch)

après son apprentissage de mécanicien, a travaillé aux ateliers CFF de Bellinzone. Lors des travaux de rénovation de wagons, il est entré en contact pendant des années avec ce dangereux matériau, jadis fêté comme « fibre miracle ». Quatre décennies plus tard, il décédait en 2019 d'un cancer de la plèvre, à 61 ans.

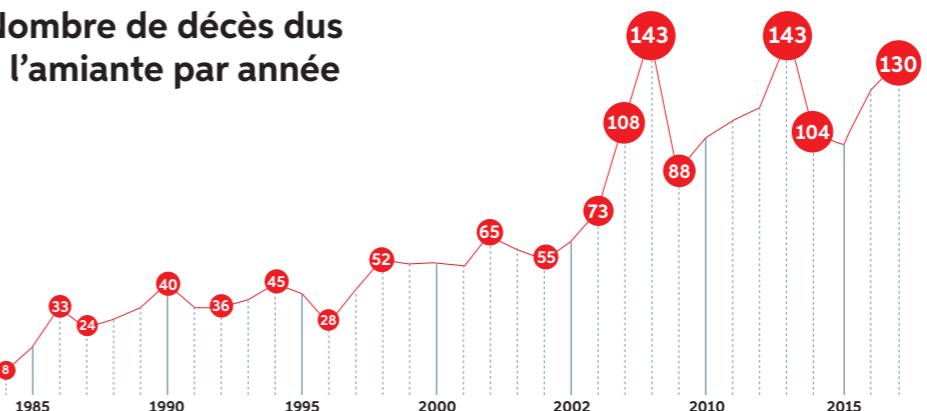
## Soutien financier aux victimes de l'amiante

Un fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (EFA) est en place depuis 2017. Ce fonds est le résultat d'une table ronde nationale, lancée à l'initiative des syndicats, à laquelle Unia a participé activement. Les victimes de l'amiante bénéficient d'un soutien financier et ont droit à une aide psychologique. Mais comme la durée de vie moyenne après le diagnostic de cancer de l'amiante est d'un an seulement, les survivants sont dans la plupart des cas les bénéficiaires des prestations. Le problème tient à ce que le financement du fonds n'est garanti que pour les premières années. Beaucoup d'entreprises rechignent à alimenter le fonds d'indemnisation, et les branches ayant promis à la fondation des versements généreux sont loin d'avoir toutes tenu parole. Rien ne se fera sans pressions politiques. Les chemins de fer et les assurances comptent parmi les principaux donateurs du fonds.

## Nécessité d'examens approfondis

L'amiante est toujours présente dans de nombreux bâtiments ou véhicules – et des années plus tard, le contact avec ce matériau est extrêmement nocif, à moins d'avoir pris les précautions requises. Unia exige par conséquent un durcissement des pratiques, lors des travaux de rénovation et de révision, avec l'obligation de procéder à des examens approfondis pour identifier la présence d'amiante. Seules des entreprises spécialisées seront habilitées à effectuer les travaux libérant de grandes quantités de fibres. Les ateliers CFF de Bellinzone ont récemment fait les gros titres suite à une telle révision. Quelques collaborateurs qui pourraient être entrés en contact avec de l'amiante ont été invités par la Suva à un dépistage par scanner, d'autres non. D'où un fort sentiment d'incertitude – les syndicats Unia et SEV, la CoPe des Officine et l'association « Giù le mani » ont exigé que toute la transparence soit faite. Il en est résulté une soirée d'information à laquelle 80 personnes ont participé, et les CFF et la Suva ont mis en place une hotline, à laquelle les travailleurs concernés et leurs proches pouvaient poser leurs questions. ■

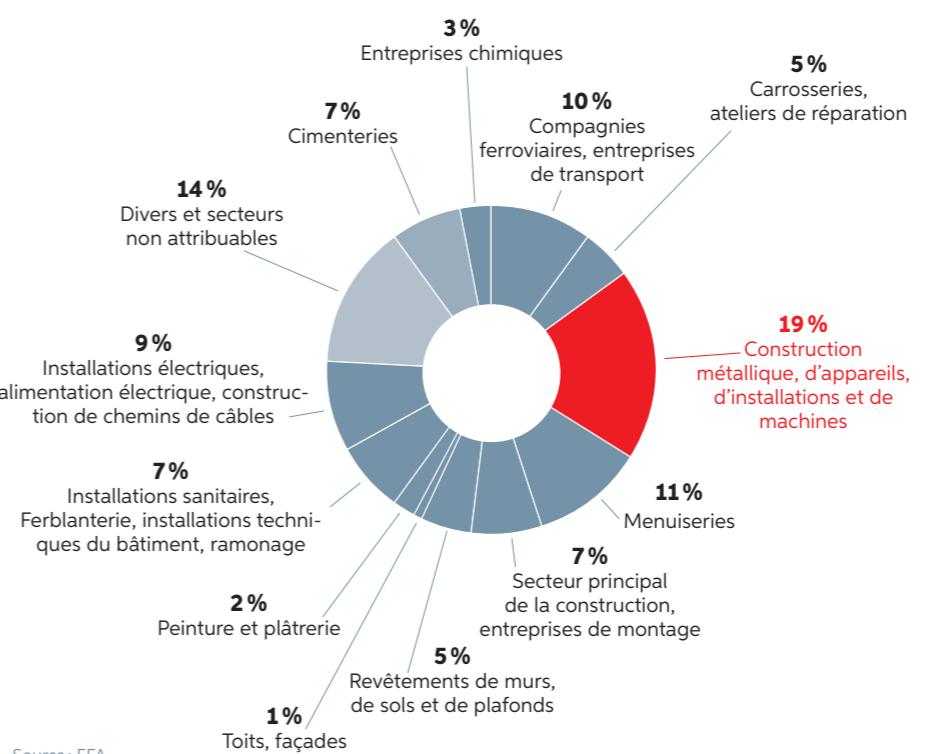
## Nombre de décès dus à l'amiante par année



Malgré l'interdiction de l'amiante, cette substance dangereuse reste présente dans de très nombreux bâtiments. Aujourd'hui encore, près de 100 personnes meurent chaque année des suites d'une exposition à l'amiante.

Source: Suva

## 19 % des décès surviennent dans l'industrie des métaux et des machines.



Source: EFA

## Qu'est-ce que l'amiante et quels en sont les effets?

Le terme amiante désigne un groupe de fibres minérales se trouvant dans certaines roches. L'amiante s'employait très souvent dans l'industrie et le secteur technique, en raison de sa grande résistance à la chaleur, de ses propriétés d'isolation électrique et thermique, et de sa grande élasticité (p. ex. pour l'isolation, les revêtements de sol, le mastic pour fenêtres ou sous forme d'amiante-ciment). L'amiante est dangereuse en cas d'inhalation. De faibles concentrations de poussière d'amiante présentes dans l'air suffisent à provoquer l'apparition de maladies pulmonaires et pleurales. De structure cristalline, les fibres d'amiante ont la propriété de se diviser dans le sens de la longueur pour prendre une taille toujours plus petite. L'organisme n'en élimine ou n'en décompose qu'une infime partie. Lorsque ces fibres restent pendant des années dans les tissus pulmonaires, elles peuvent provoquer diverses maladies, à l'instar de l'asbestose, du cancer du poumon et du mésothéliome pleural. De nombreuses années s'écoulent entre l'exposition et l'apparition d'une telle maladie. En règle générale, la période de latence est de 15 à 45 ans.



### Revendications d'Unia:

- Interdiction mondiale de l'amiante;
- Prévention: les maîtres d'ouvrage et les employeurs doivent procéder aux investigations prévues par la loi;
- Le fonds d'indemnisation doit être mieux connu. En outre, les milieux économiques ont le devoir de l'alimenter;
- Répartition équitable du fardeau des primes entre les branches d'activité;
- Prévention et surveillance globale des maladies professionnelles causées par l'amiante.

# Non à la dangereuse initiative de résiliation de l'UDC!

*La protection des salaires et nos conditions de travail équitables sont en danger. D'où la mise en garde d'Unia: un oui à l'initiative serait désastreux, pour les employeurs comme pour les travailleurs/-euses.*

L'initiative de résiliation de l'UDC nuit à l'ensemble de l'économie suisse. Le fait est que l'UDC veut mettre fin à la libre circulation des personnes. Or les six autres accords bilatéraux I avec l'UE deviendraient caducs. Concrètement, les entreprises auraient beaucoup plus de peine à écouter leurs produits dans l'UE. À l'heure actuelle, les produits industriels suisses sont admis automatiquement dans l'UE. Faute d'un tel accord, il faudrait négocier individuellement un accord pour le moindre produit avec chacun des 27 États membres. Ce n'est pas envisageable pour l'industrie suisse, qui subit déjà d'énormes pressions à cause de la crise du coronavirus.

## Prévenir la sous-enchère salariale

Grâce aux mesures d'accompagnement, les inspecteurs du marché du travail contrôlent chaque année près de 170 000 salaires. En cas d'infraction, les employeurs sont amendés et priés d'adapter leurs salaires. Par ailleurs, la libre circulation des personnes a conféré aux travailleurs/-euses de l'UE davantage de droits – dont tout le monde profite. Car si rien n'était fait contre les brebis galeuses exploitant leur personnel étranger, les abus et la sous-enchère s'étendraient tôt ou tard à tout le marché du travail. À l'heure actuelle, il n'est possible de venir en Suisse qu'à condition d'y avoir un emploi. Si les employeurs doivent verser des salaires suisses, ils n'auront aucun intérêt à



faire venir du personnel de l'étranger, tant que le marché local offre suffisamment de spécialistes bien formés. Faute de la protection des salaires en place, les employeurs seraient libres de recruter à l'étranger qui bon leur semble, pour un salaire de misère – et la spirale de la sous-enchère salariale s'accélérerait.

## Intérêt commun pour les relations bilatérales

La libre circulation des personnes et les mesures d'accompagnement, qui passeraient à la trappe en cas d'adoption de l'initiative, fournissent en politique intérieure le cadre nécessaire à l'approfondissement des relations bilatérales avec l'UE. Il faut donc les préserver et les améliorer, sachant qu'avec des CCT de qualité, de bons accords salariaux, une meilleure loi sur le travail et une protection accrue contre le licenciement,

elles renforcent les droits des travailleurs/-euses et préviennent les discriminations.

À supposer que la libre circulation prenne fin, les citoyennes et citoyens suisses ne pourraient plus librement choisir leur lieu de domicile et de travail dans l'UE. En particulier, les chercheurs/-euses cesserait d'être les bienvenus dans les programmes européens. ■

## Voilà pourquoi Unia appelle à un non massif à l'initiative de limitation:

- Les salaires et les emplois sont en péril: un oui aboutirait à des pressions salariales accrues et à une hausse du chômage.
- La Suisse doit pouvoir garantir elle-même la protection des salaires. Les salaires sont mieux protégés en Suisse que dans l'UE. Les mesures d'accompagnement ou les prestations transitoires pour les chômeurs âgés sont un avantage que la Suisse perdrait, en cas d'adoption de l'initiative.
- L'économie suisse a besoin de main-d'œuvre étrangère.

# Ticino: apripista nella crisi da coronavirus

*Nell'emergenza da coronavirus il Ticino è sempre stato un passo avanti rispetto al resto della Svizzera. Anche le Officine FFS di Bellinzona hanno svolto un ruolo guida. Un bilancio al termine della prima ondata di contagi.*

## Fase I: ritardi nell'intervento della Confederazione

Il 25 febbraio in Ticino viene confermato il primo caso ufficiale di coronavirus in Svizzera. Parallelamente continua ad aumentare in modo vertiginoso il numero di contagi nel Nord Italia. Notizie e immagini di ospedali sovraffollati, personale sanitario esausto e trasporti notturni di persone decedute fanno il giro del mondo. In Ticino il livello di allerta è rosso. Nella frenesia dettata dall'emergenza si mettono a punto piani di protezione, viene aumentata la capienza dei posti letto nelle strutture ospedaliere, entrano in vigore divieti di assembramento e si considera la possibilità di chiudere scuole e frontiere. All'inizio la Confederazione esita a intervenire, salvo poi allinearsi al Ticino nella maggiore parte delle misure adottate. Stefano Rebozzi, esperto in materia di sicurezza del lavoro e protezione della salute delle Officine FFS di Bellinzona, assume un ruolo di pioniere nella crisi da coronavirus: «Il Ticino è stato il primo Cantone a dover gestire le ripercussioni del Covid-19. Lo stesso vale per le Officine. Abbiamo dovuto reagire rapidamente e assumerci grandi responsabilità. Gli altri stabilimenti delle FFS hanno avuto più tempo per prepararsi alla situazione».

## Fase II: l'emergenza diventa nazionale

Di fronte all'aumento dei contagi in tutto il territorio nazionale, il 13 marzo il Consiglio federale proclama la «situazione straordinaria» ed emana un'ordinanza speciale: i datori di lavoro dell'industria devono attenersi alle raccomandazioni dell'UFSP in materia di norme digiene e distanziamento sociale. I rappresentanti del personale di Unia intraprendono il possibile per salvaguardare in tempo utile

la salute delle loro colleghi e dei loro colleghi. Nelle Officine di Bellinzona, chi non è addetto alla produzione lavora in home office, viene garantito il rispetto rigoroso delle norme digiene e si riduce il numero delle persone presenti nei singoli stabilimenti. Stefano Rebozzi è soddisfatto dell'ottima collaborazione con le due unità di crisi, strategica e operativa, composte da dirigenti, sindacati, commissioni del personale e addetti alla sicurezza. Dichiara che: «solo grazie a questa collaborazione siamo riusciti ad adottare le numerose misure organizzative, tecniche e personali nonché a monitorarle costantemente e ad adattarle».

## Fase III: il Ticino detta il passo

Il 22 marzo il Consiglio di Stato ticinese compie un ulteriore passo avanti e decreta la chiusura provvisoria di tutte le attività industriali per arginare la rapida diffusione del virus nel Cantone. Il Dipartimento federale di giustizia e polizia afferma che i passi intrapresi dal Ticino non sono conformi alla legislazione federale, ma il Cantone non revoca le misure. Unia è favorevole allo shutdown: la salute delle lavoratrici e dei lavoratori deve prevalere sull'interesse economico. Anche le Officine FFS riducono l'attività, ma devono continuare a garantire la manutenzione del materiale rotabile nel quadro dell'approvvigionamento di merci.

A seguito delle discussioni con i rappresentanti ticinesi, il Consiglio federale accorda infine al Ticino l'autorizzazione retroattiva a ordinare la chiusura o la limitazione delle attività in determinati settori. Parallelamente al Cantone viene garantita l'indennità per lavoro ridotto. Il 5 aprile il Medico cantonale ticinese comunica un primo leggero allentamento della situazione.

## Fase IV: misure di allentamento

Le misure di protezione si dimostrano efficaci anche nelle Officine FFS. Stefano Rebozzi è sollevato: «all'inizio dell'emergenza la tensione e il carico di lavoro erano fortissimi». La prudenza resta tuttavia d'obbligo. Il personale deve continuare a seguire in modo disciplinato le misure di protezione. Rebozzi non teme tuttavia una seconda ondata. Spiega che «nell'eventualità di un nuovo aumento dei contagi non dovremo ripartire da zero. Siamo preparati a un simile scenario e possiamo avvalerci di misure già testate. Questa consapevolezza ci dà sicurezza». ■



## Cinque insegnamenti per la gestione futura del coronavirus

- Meccanismo di crisi: la stretta collaborazione tra sindacati, datori di lavoro e Cantone semplifica la gestione della crisi.
- Lavoro di base: forti del sostegno di Unia, i rappresentanti del personale e gli addetti alla sicurezza svolgono un ruolo importante nell'ottica della tutela della salute nelle aziende industriali.
- Risorse: nei periodi di emergenza gli addetti alla sicurezza devono essere esonerati da ogni altra attività.
- Partecipazione: le commissioni del personale (CoPe) devono avere voce in capitolo nelle questioni relative alla sicurezza del lavoro e alla protezione della salute. È indispensabile l'integrazione delle CoPe nelle unità di crisi.
- Dispositivi di protezione: deve sempre essere garantita una riserva sufficiente di mascherine, guanti usa e getta e disinfettanti.



# Amianto – la micidiale «fibra miracolosa»

Benché l'amianto sia stato bandito dalla Svizzera ormai 30 anni or sono, continua a mietere vittime. L'incidenza è particolarmente elevata tra il personale dell'industria.

Il 1º marzo 1990 la Svizzera metteva al bando la produzione e l'utilizzo di fibre di amianto. Il divieto aveva segnato una tappa decisiva nella lotta sindacale per debellare la catastrofe dell'amianto.

## Inizialmente «fibra miracolosa», poi arma letale

Anche a 30 anni di distanza dall'introduzione del divieto, il problema dell'amianto è ancora ben lungi dall'essere risolto: ogni anno in Svizzera più di 120 persone perdono la vita per malattie legate all'esposizione da amianto e la tendenza è in aumento. Il motivo è dovuto al periodo di latenza dai 15 ai 40 anni tra l'inhalazione delle fibre e l'insorgenza di una malattia. È quanto è accaduto anche a Marco Meroni, che ha lavorato per le Officine FFS a Bellinzona dopo aver concluso il suo apprendistato come fabbro. Nei lavori di ristrutturazione dei va-

goni passeggeri, per anni è entrato in contatto con il pericoloso materiale, un tempo celebrato come «fibra miracolosa». Quattro decenni dopo ha contratto un mesotelioma pleurico ed è deceduto nel 2019 all'età di 61 anni.

## Sostegno finanziario per le vittime dell'amianto

Nel luglio 2017 è stato istituito un fondo di risarcimento per le vittime dell'amianto (EFA). Il fondo è il risultato di una tavola rotonda nazionale, voluta dai sindacati, che ha visto anche la partecipazione attiva di Unia. Le persone affette da malattie legate all'amianto ricevono un sostegno finanziario e possono avvalersi di una consulenza psicosociale. Il problema è che il finanziamento del fondo è garantito solo per i primi anni. Numerose aziende sono restie a destinare risorse al fondo di risarcimento e non tutti i rami professionali che avevano promesso generose donazioni alla fondazione hanno mantenuto la loro promessa. Solo una pressione politica riuscirà a sbloccare la situazione. Tra i soggetti che hanno contribuito in modo significativo al fondo figurano le FFS e le assicurazioni. ■

## Per saperne di più:

Servizio di consulenza psicosociale della Fondazione EFA: questo care service è aperto a tutti, a prescindere dal tipo di patologia causata dall'amianto. Possono beneficiarne anche i familiari delle vittime e le persone che temono di essere entrate in contatto con l'amianto. [www.fondazione-efa.ch](http://www.fondazione-efa.ch)

## S'impongono accertamenti

L'amianto continua ad essere presente in numerosi edifici e veicoli. Anche a distanza di anni la manipolazione dell'amianto si rivela

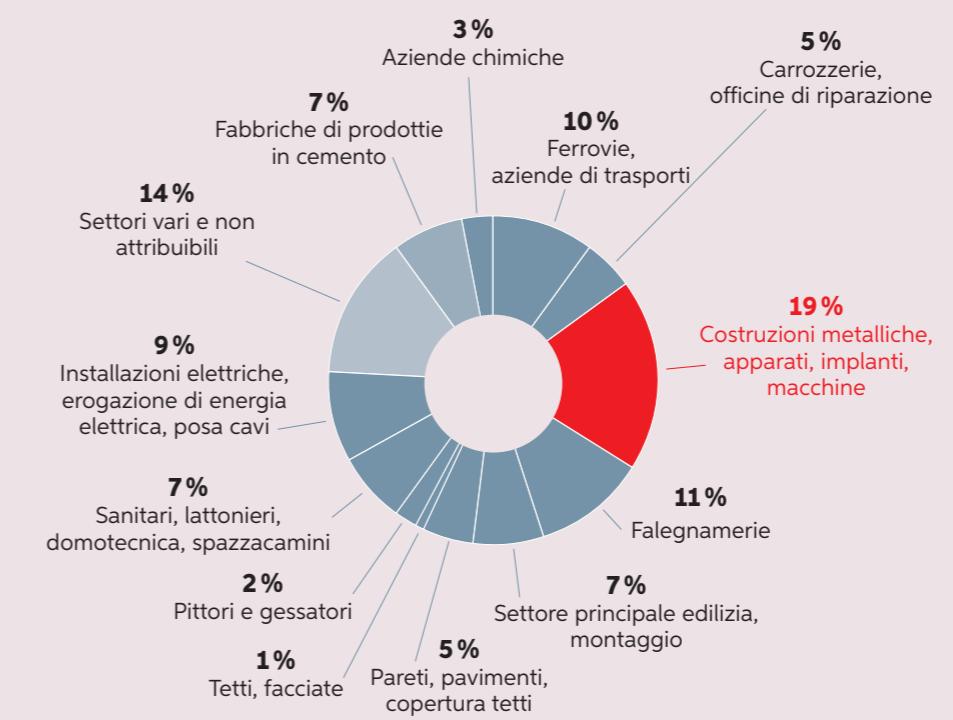
## Casi di decesso dovuti all'amianto per anno



Nonostante il divieto di utilizzo dell'amianto, questa pericolosa sostanza è ancora presente in numerosissimi edifici. A tutt'oggi 100 persone perdono la vita ogni anno per le conseguenze dell'amianto.

Fonte: Suva

## Il 19 % di tutti i decessi interessano l'industria metalmeccanica



Fonte: Fondazione EFA

## Cos'è l'amianto e quali sono i suoi effetti?

L'amianto indica un gruppo di fibre minerali presenti in alcune rocce. Grazie all'elevata resistenza termica, alla grande capacità di isolamento elettrico e termico e alla forte elasticità, l'amianto è stato ampiamente utilizzato nell'industria e nella tecnica (ad es. materiali isolanti, rivestimenti per pavimenti, stucchi per finestre o sotto forma di cemento-amianto). L'amianto è pericoloso quando viene inalato. Anche piccole concentrazioni di polvere di amianto nell'aria possono favorire lo sviluppo di malattie polmonari e pleuriche. Le fibre di amianto hanno una struttura cristallina e tendono a dividersi longitudinalmente in fibre sempre più sottili. L'organismo umano non riesce praticamente a scomporre e seccernere queste fibre. La loro permanenza prolungata nel tessuto polmonare può causare patologie come l'asbestosi, il cancro ai polmoni o il cancro alla pleura. Le patologie legate all'amianto si manifestano dopo periodi lunghissimi. Di norma il periodo di latenza va dai 15 ai 45 anni.



### Le rivendicazioni di Unia:

- Introduzione di un divieto mondiale di utilizzo dell'amianto
- Prevenzione: introduzione di un obbligo di accertamento a carico dei committenti edili e dei datori di lavoro
- Aumento del grado di notorietà del fondo di risarcimento. Il mondo economico deve inoltre partecipare al finanziamento del fondo.
- Equa distribuzione del versamento dei premi tra i rami professionali.
- Prevenzione globale e monitoraggio delle patologie tumorali di origine professionale.

# N'oubliez pas de voter !



L'initiative de résiliation remet en question la protection des salaires et les droits de toutes les personnes travaillant en Suisse. Nous lui disons « non », afin de défendre de bons emplois et de bons salaires !

## Le bon tuyau

Coordonnées des secrétariats du secteur Industrie d'Unia en Suisse romande et au Tessin.

### Unia Région Bienne-Seeland / Soleure

Rue de Morat 33  
Case postale 1280  
2501 Bienne  
Tél. 032 329 33 33  
jesus.fernandez@unia.ch

### Unia Région Fribourg

Route des Arsenaux 15  
Case postale  
1701 Fribourg  
Tél. 026 347 31 31  
yvan.corminboeuf@unia.ch

### Unia Région Genève

Chemin Surinam 5  
1203 Genève  
Tél. 0848 949 120  
alexis.patino@unia.ch

### Unia Région Neuchâtel

Avenue de la Gare 3  
2000 Neuchâtel  
Tél. 0848 20 30 90  
catherine.laubscher@unia.ch

### Unia Région Transjurane

Rue des Moulins 19  
2800 Delémont  
Tél. 0848 421 600  
patrick.cerf@unia.ch

### Unia Région Valais

Avenue de la Gare 15  
Case postale 1396  
1870 Monthey  
Tél. 027 602 60 00  
blaise.carron@unia.ch

### Unia Région Vaud

Place de la Riponne 4  
Case postale 7667  
1002 Lausanne  
Tél. 0848 606 606  
noe.pelet@unia.ch

## Ticino

### Unia Regione Ticino

Via Vedeggio 1  
6928 Manno  
Tel. 091 611 17 11  
vincenzo.cicero@unia.ch